

REGLEMENT JEU CONCOURS “ Métal pizza”

1. Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par l'entreprise METAL PIZZA, domicilié 1616 Route de Rozier en Donzy, 42510, Bussières, représenté par Monsieur Melon Sylvain, Gérant, désigné cidessous "l'Organisateur".

2. Lot

Les participants auront la possibilité de gagner le lot suivant :

- 1 x IPHONE 16 (128go) Noir*

*La remise du lot n'entraînera aucun frais pour le gagnant.

*Le lot ne pourra pas être échanger contre une somme d'argent.

3. Modalités et Conditions de participation

- Condition de participation au jeu :

Le jeu-concours est ouvert à toutes personnes volontaires.

Toutes les personnes pourront participer autant de fois qu'elle le souhaite.

- Modalités de participation au jeu :

Le jeu-concours se déroulera à compter du 21/10/2024 au 17/12/2024.

Toutes personnes souhaitant participer au jeu concours devons se rendre au camion METAL PIZZA (voir le lieu où il se situe via Facebook).

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

- Les personnes souhaitant participer au jeu concours devons acheter un ticket (3€ par ticket).
- Les participants devront remplir sur leurs ticket leurs coordonnées
- Une fois les coordonnées remplies, le déposer dans l'urne.

Attention : Tous ticket mal renseigné au moment du tirage au sort sera retirer du jeu.

4. Frais de participation

Les frais de participation au jeu sont de 3€ par ticket acheté.

5. Désignation du gagnant

L'organisateur désignera par tirage au sort 1 gagnant parmi l'ensemble des personnes ayant participé au jeu concours. Un seul lot sera attribué au gagnant.

6. Date et modalités de publication des résultats

Les résultats seront communiqués le 19/12/2024 via notre page Facebook METAL PIZZA et sur notre site internet <https://metal-pizza.com/> . Le gagnant sera contacté en personne par téléphone.

7. Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leurs consentements dans le cadre de ce jeu-concours, dans le but d'établir l'identité du participant et de le prévenir en cas de gain pour lui remettre le lot lui étant attribué.

Les données à caractère personnel des participants seront conservées pendant une durée de douze mois après le jeu-concours. Le Gérant sera le seul à y avoir accès.

Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données personnelles par simple Courriel à l'adresse suivante : Metalpizza090@gmail.com .

8. Responsabilité

L'organisateur ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait de l'impossibilité de contacter chaque gagnant, de même qu'en cas de perte, de vol ou de dégradation du lot lors de son acheminement.

L'organisateur ne pourra non plus être responsable des erreurs éventuelles portant sur le nom, l'adresse et/ou les coordonnées communiquées par les personnes ayant participé au jeu-concours.

Par ailleurs, l'Organisateur du jeu-concours décline toute responsabilité pour tous les incidents qui pourraient survenir lors de la jouissance du prix attribué et/ou fait de son utilisation et/ou de ses conséquences, notamment de la jouissance d'un lot par un mineur, qui reste sous l'entière et totale responsabilité d'une personne ayant l'autorité parentale.

L'Organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter, de prolonger, de modifier, d'interrompre, de différer ou d'annuler le jeu-concours, sans que sa responsabilité ne soit engagée. Toutefois, toute modification fera l'objet d'un avenant qui sera mis en ligne sur le site METAL PIZZA.

L'Organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement empêchant l'accès et/ou le bon déroulement du jeu-concours notamment dû à des actes de malveillances externes.

L'Organisateur pourra annuler tout ou partie du jeu-concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation au jeu-concours ou de la détermination des gagnants.

Il se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Fait à *Bursières*

Le *14/10/2024*

Signature du gérant

